

H-France Forum

Volume 18 (2023), Issue 3 #4

Caroline Callard, *Le temps des fantômes. Spectralités de l'âge moderne (XVI^e-XVII^e siècle)*. Collection "L'épreuve de l'histoire." Paris: Fayard, 2019. 366 pp. Tableaux, notes, et index. 23€ (pb). ISBN 9782213712789.

Caroline Callard, *Spectralities in the Renaissance: Sixteenth and Seventeenth Centuries*. Trans. Trista Selous. The Past and Present Book Series. Oxford: Oxford University Press, 2022. pp. 248. Tables, notes, and index. £75.00 U.K.; \$100.00 U.S. (hb). ISBN 9780198849476.

Parenthetical citations are from the same language edition as the quotations.

Compte rendu de Sophie Houdard, Sorbonne nouvelle-Paris 3

Parmi les très grandes qualités du livre de Caroline Callard, il faut d'abord souligner son objet, car il ne s'agit pas de l'histoire des spectres ou des fantômes, comme « vaines images » tels que les appelle Antoine Furetière à la fin du XVII^e siècle, mais de l'histoire des « relations » qu'ils entretiennent avec les vivants, voire les survivants. La différence est importante car elle fait passer d'une histoire de catégories anciennes propres à des savoirs constitués dans les champs religieux, médical ou philosophique, à une configuration de présences floues qui attestent de liens forts, ambigus et agissant dans le monde moderne.

Jusqu'au XVIII^e siècle, hanter signifie fréquenter. Avec cette définition, Caroline Callard insiste sur une relation de sociabilité faite de réciprocité qui transforme le fantôme en personnage proche qui participe d'une « hantise heureuse » (p.152), comme dans le songe érotique qu'il peut servir, ou terrifiante, selon une « symptomatologie de la hantise » (p.147) dont Pierre Le Loyer a tâché avec son *Traité des Spectres* de produire le tableau autorisé et que les recueils d'histoires vraies offrent à la curiosité des lecteurs. Fantômes et spectres font écrire, ils sont au cœur de la production imprimée de la première modernité dont ils accompagnent l'essor. C'est ce temps et le régime d'une spectralité moderne que Caroline Callard donne à lire en suivant les traces d'une cohabitation incessante entre les vivants et leurs morts.

Une remarque me paraît très importante : « Le fantôme n'est pas ou pas seulement le précipité de phénomènes historiques qui le dépassent : il fabrique sa propre histoire, tissée de ses propres actes, il répond à des mécanismes d'invocation singuliers, fruits d'une relation intime avec les vivants » (p.13). Lisant Caroline Callard, j'ai pensé à cette distinction entre l'archéologie de la mort et l'archéologie des rites funéraire.[1] C'est comme si l'étude de la hantise (et non des fantômes) permettait d'en savoir plus sur ceux qui rencontrent, craignent, invoquent les fantômes. L'archéologie de la mort permet de mieux comprendre la mort comme expérience que font les vivants. Avec ce livre, on saisit que le fantôme est un acteur omniprésent de l'époque moderne. Il est même propre à cette première modernité, en ce qu'il tisse des liens avec la « politique baroque » chère à Louis Marin, que Caroline Callard évoque en ouvrant son chapitre VIII « Politique des ombres » : le fantôme « exhibe une présence », « il représente la représentation » (p. 239), il ouvre sur un entre-deux, une opacité des signes oscillant entre la « bouffonnerie », le burlesque et la

terreur, construisant au cœur des apparences un « espace de la hantise » qui ne se reconnaît qu'à ce qu'il produit, fait et fait faire (p.13).

Il s'agit d'un ouvrage d'une grande richesse, non seulement par l'ampleur des enquêtes, mais aussi par l'émergence des activités du mort (voire d'un activisme), au moment où les « disciplines » s'inscrivent dans les comportements aux confins de la religion et du droit.[2] Le fantôme y est parfois un agent de mise en ordre (dans les affaires de remariage des veuves), mais aussi de résistance à la confessionnalisation ou encore d'opérateur dans les actes ordinaires de la vie civile (c'est tout l'intérêt de cette topographie urbaine qu'il construit).

Je voudrais proposer quelques remarques en lien avec mes propres travaux qui portent sur la démonologie et les formes de religiosités et d'irrégion à l'époque moderne.[3]

Première proposition : Le fantôme me paraît être un cousin des mauvais anges et démons qui envahissent la scène européenne à la même époque. Je commencerais par m'arrêter sur cette parenté. La démonologie est le savoir savant qui porte sur les activités des démons dès lors qu'ils prennent un corps pour apparaître et occasionner leurs nuisances dans le monde sublunaire avec le concours des sorciers ; ancienne, la démonologie, prend un nouvel essor avec les anecdotes judiciaires que les juges au début du XVIIe siècle substituent à l'angéologie religieuse et aux lourds traités médiévaux des inquisiteurs. Les auteurs d'« histoires vraies » s'en saisissent aussi profitant de la curiosité nouvelle pour les cas issus des tribunaux. Comme le montre l'ouvrage de Caroline Callard, la surdétermination du débat doctrinal sur le purgatoire qui oppose les catholiques aux protestants qui en nient l'existence, a eu pour effet de tenir pendant un temps les morts dans un lieu situé. Néanmoins, en ce qui concerne les fantômes et les spectres, ces morts qui reviennent quand même, les débats ont fini par ouvrir un espace que ni l'orthodoxie ni le dogme ne dominent. La disponibilité des fantômes aux récits que Le Loyer tâche de contenir caractérise de la même manière la nouvelle science des démons, qui oscillent eux aussi entre le voyage et la sédentarisation dans les lieux (maisons infestées, couvents, inhabitations et possessions) et les corps : les démons possédants et les fantômes sont les uns et les autres des « figures de lieu » comme l'écrit si bien Caroline Callard à propos des spectres.[4]

N'y a-t-il pas là un phénomène de désenclavement du religieux pour toute une série de phénomènes qui vont dès lors migrer dans des espaces d'écriture les plus divers tout comme les démons du reste dont on dit qu'ils fuient les régions nouvellement conquises par les missionnaires ? Le livre d'Adriano Prosperi sur les sanctuaires à répit montrait bien comment les limbes pour les enfants morts sans baptême constituaient un espace redoutable pour les parents car soumis au risque de retours accusateurs et vengeurs des enfants dont la mort était suspecte.[5] Le fantôme se charge encore de ce poids et les diables aussi. Cependant, les visions et les apparitions dans les affaires de possession qui se terminent sur la mort du sorcier permettent aussi tout un déballage comique ou incrédule. Je me demande si le spectre ne fait pas partie de ces phénomènes qui, échappant au même moment à la dogmatique (s'il y a un concile sur le purgatoire, il n'y en a pas sur les spectres), entrent alors dans des histoires qui couvrent de multiples registres (tragiques ou burlesques). Les *spectralités* étudiées par Caroline Callard sont peut-être du même ordre que les affaires de possession du début de l'époque moderne qui relèvent elles aussi de la discrétion des esprits et des techniques d'exorcisme que peuvent pratiquer n'importe qui doté d'un peu de charisme. Malgré le travail de Le Loyer, le fantôme et le spectre ne peuvent empêcher qu'ils restent indécidables, ambigus et profitent de cette indétermination qui leur ouvre l'espace de la littérature.

Deuxième proposition : Le lien fort entre les démons et les spectres concerne la question du corps. En effet, si le fantôme est une « vaine image » pour citer encore Antoine Furetière, le spectre est une substance incorporelle qui prend un corps vaporeux ou un cadavre pour agir et apparaître. Le spectre, selon Pierre Le Loyer, est « une vapeur, une fumée, un néant, un rien » (p. 68), corps sans corps que les poètes de la période baroque se plaisent à feindre et que Jean Rousset a si bien réunis dans ses *Anthologies de la poésie baroque*.^[6] Car c'est du corps qu'il est question le plus souvent dans le livre de Caroline Callard : depuis le cadavre mal enseveli, jusqu'au corps supposé à la place de celui de la fillette malade, à l'effigie des cérémonies funéraires, à la poupée et aux simulacres. On comprend ainsi l'inquiétude d'un juge comme Pierre de Lancre quand il hésite sur ses conclusions dans sa grande enquête au Pays Basque infesté de présences démoniaques, car les démons peuvent se transformer en bêtes, « mais aussi prendre le corps des morts et des vivants ». ^[7] Malgré la liste des moyens de discerner, le juge Pierre de Lancre conclut par l'incertitude devant l'ampleur des phénomènes d'imposture, de jongleries, de maladies, et l'omniprésence d'un diable qui peut jouer tous les rôles, même celui d'un spectre feint...^[8] C'est de ce statut même que profite la démonologie pour passer de la science du pacte et des contrats démoniaques, du sabbat et des sacrilèges, aux histoires vraies dont s'empare une littérisation prolifique.

Il y a un « moment » pour ces corporités inquiétantes au début de l'époque moderne. Pourrait-on proposer, avant Balthasar Bekker, un « moment du corps » (quand le corps eucharistique a fait couler tant d'encre et de sang) ? Le corps n'est-il pas ce qui fait retour dans les moments de peur panique ? En lisant le récent livre de Jérémie Foa sur les massacres de la Saint Barthelemy, je suis allée voir s'il y avait des fantômes.^[9] Étant donné son sujet—étudier les archives des massacres entre voisins et redonner un visage aux disparus et à leurs assassins—, je n'en ai pas trouvé. Car le fantôme n'est décidément pas dans les archives, même s'il constitue sans doute avec le massacre une présence spectrale dans l'historiographie des guerres de Religion. Cause mais aussi effet de la mémoire obsédante des endeuillés, réparateur ou *trickster* anthropologique des lignées familiales, le fantôme a sans doute une place particulière dans la manière dont les massacres et morts collectives sont pensés dans la première modernité. Pourrait-on dire que l'après-catastrophe est le moment privilégié du fantôme de toute modernité, de la nôtre aussi ?^[10] Les références à Avery Gordon et au refoulement, sont de ce point de vue très intéressantes, le fantôme suscitant l'action sans qu'on puisse décider de quelle action il s'agit (*something is to be done*). Les renvois au traumatisme des conflits sont de ce point de vue décisifs (chapitre V). Un exemple, les Zombies en Haïti seraient, si j'en crois les spécialistes, la forme rejouée du refoulement de l'esclavage, son oubli ayant été décrété par la France en 1804. Or, le théâtre en Europe produit quantité d'artefacts (plus ou moins violents) au moment où l'amnésie collective est décrétée lors des différentes paix de Religion et surtout l'Édit de Nantes. Le théâtre se peuple alors de revenants (spectres, fantômes, apparitions, voix). La sensibilité « panique » si bien étudiée par Caroline Callard ne disparaît donc pas, mais elle se déplace et fait retour sous un autre mode, une autre économie des affects. Le passage à une autre scène ferait-il du théâtre un artefact pour *penser* le retour du mort avec le fantôme (par exemple, *La Mariane* de Tristan L'Hermite) ?

Qu'est-ce que cela ferait à ce travail de le prolonger avec le modèle du *reenactment* ?^[11] Si le fantôme est un agent de résolution ou d'irrésolution des conflits, un opérateur d'actions, le « re-jeu » serait une manière de penser sa place dans le théâtre de la post-catastrophe. Enfin, la mélancolie, qui occupe le débat médical mais qui est aussi au cœur des réflexions théâtrales et des affaires de possession, n'est-elle pas le fil rouge jusqu'à Freud du deuil pathologique et de la double

injonction qui contrôle (mal) le retour du mort selon des modélisations contradictoires (devoir oublier et ne pas pouvoir/ vouloir oublier, etc.) ?

Troisième proposition. On pourrait enfin proposer que le fantôme ou le spectre perdant de sa force surnaturelle et entrant dans tableau des curiosités et des *adiaphora*, s'ouvre alors au catalogue des superstitions, comme restes et survivances. La dévalorisation idéologique l'installe dans un entre-deux (comme Pierre de L'Estoile qui y croit un peu et en collectionne les traces, ou beaucoup plus tard, Mme Du Deffand disant : « Est-ce que je crois aux fantômes ? Non, mais j'en ai peur ». Cette position du « je sais bien mais quand même » est au fond celle que les vivants entretiennent aujourd'hui avec leurs morts (comme le montrent les beaux travaux de Vinciane Despret). Il m'a semblé que les possédées de Loudun se situaient dans cet entre-deux, ni dans l'imposture ni dans l'adhésion. En reprenant à l'anthropologie de Victor Turner sa notion de *social drama*, j'ai regardé naguère comment les religieuses de Loudun faisaient déborder le rituel de l'exorcisme. Soumis aux mêmes analyses, le fantôme montrerait peut-être qu'il fait exister une relation se situant dans une « zone de limbe » ou une « zone liminoïde », entre le rituel, la répétition et l'invention.[12] Le fantôme re-joue une situation, il fait retour, revient, inscrit les séquences d'une narration connue, répétitive (une histoire de fantôme justement), mais en même temps il installe une zone interstitielle d'où chacun peut tirer un bénéfice nouveau (comme les chercheuses de trésor d'Ulrike Krampfl et les religieux imposteurs).

C'est là aussi que peut s'installer toute une littérature qui récupère sur le plan esthétique ce qui est perdu sur le plan ontologique : le pouvoir fictionnel du fantôme se déploie sans doute au moment où l'imposture critique autorise le mensonge fictionnel : Cyrano de Bergerac, dans ses voyages utopiques, Tristan L'Hermite dans les scènes de magie du *Page disgracié* par exemple témoignent de ce passage et de ce va-et-vient entre surnaturel et fiction, la réévaluation du premier servant d'amusement narratif dans les nouvelles libertines du XVII^e et les premiers récits fantastiques du siècle suivant.

Dernière proposition. Les fantômes viennent la nuit, hantent les rêves. Créatures étranges de la nuit et de terreurs nocturnes. La nécessité inconsciente du fantôme est-elle pensable pour l'historienne du monde social de la première modernité?

NOTES

[1] France Culture, série documentaire LSD (octobre 2019, rediffusé en décembre 2022), « La mort vivante » : l'archéologie de la mort se distingue de l'archéologie des sites funéraires, selon les archéo-anthropologues.

[2] Paolo Prodi, *Disciplina dell'anima, disciplina del corpo, e disciplina della società tra medioevo ed età moderna*, Bologna, Il Mulino, 1994.

[3] Sophie Houdard, *Les invasions mystiques. Spiritualités, hétérodoxies et censures au début de l'époque moderne*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

[4] *Voyager avec le diable. Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV^e–XVII^e siècles)*, édité par Grégoire Holz et Thibaut Maus de Rolley, Paris, PUPS, 2008.

- [5] Adriano Prosperi, *Dare l'anima. Storia di un infanticidio*, Turin, Einaudi, 2005.
- [6] Jean Rousset, *Anthologies de la poésie baroque*, 2 vols., Paris, Armand Colin, 1961.
- [7] Pierre de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Paris, J. Berjon, 1610, livre 5.
- [8] Sophie Houdard, *Les Sciences du diable. Quatre discours sur la démonologie (XV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Les éditions du CERF, 1992.
- [9] Jérémie Foa, *Tous ceux qui tombent. Visages du massacre de la Saint Barthélemy*, Paris, La Découverte, 2021.
- [10] Je renvoie aux travaux de Christian Biet (ed.), *Théâtre de la cruauté et récits sanglants: XVI^e-XVII^e siècle* (Paris: R. Laffont, 2006), et à la notion de théâtre de la catastrophe (à paraître, PUR, 2023).
- [11] Sur ce sujet, les actes du colloque “*Reenactment/reconstitution: refaire ou déjouer l'histoire*,” organisé à Cerisy-la-Salle en septembre 2018 par Estelle Doudet et Martial Poirson, sont à paraître.
- [12] Voir Sophie Houdard, “La possession de Loudun (1632-1637): un drame social à l'épreuve de la performance,” *Communications* 92 (2013): 37–49.

Sophie Houdard
Sorbonne nouvelle-Paris 3
sophie.houdard@sorbonne-nouvelle.fr

Copyright © 2023 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum
Volume 18 (2023), Issue 3 #4